

## EXAMEN PREALABLE A LA CONCEPTION D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC) (Fiche déclarative)

Vous envisagez d'installer une installation d'assainissement non collectif dans le cadre d'un projet immobilier neuf, ou bien de réhabiliter une installation existante : l'accord du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) est obligatoire.

Afin d'instruire cette demande, vous devez remplir ce formulaire et le transmettre au SPANC de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance accompagné de l'intégralité des pièces complémentaires demandées (voir page 4).

Votre dossier sera étudié en deux temps :

- **Examen préalable à la conception** du projet sur la base du présent dossier renseigné
- Contrôle sur site effectué avant remblaiement pour confirmer la **bonne exécution des travaux** de l'installation

### INFORMATIONS GENERALES

#### Nature de la demande :

Le projet d'installation d'assainissement non collectif est prévu dans le cadre :

- D'une demande de permis de construire d'une construction neuve
- D'une demande de permis de construire d'une construction déjà existante (transformation, agrandissement, extension ...)
- De la réhabilitation ou de la création d'une installation sans permis de construire
- D'une modification du projet d'installation suite à la précédente conclusion du SPANC négative

#### Coordonnées :

Nom et prénom du demandeur : .....

Adresse permanente : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél : ..... Courriel : .....

Adresse de l'installation (si différente) : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Références cadastrales de l'habitation assainie (section et numéro) : .....

Références cadastrales de l'installation d'assainissement (section et numéro) : .....

**Mise en place de l'installation :**

Concepteur du projet (bureau d'études, maître d'œuvre, etc.)

Nom : .....

Téléphone : .....

Adresse : .....

Installateur (entreprise ou particulier) :

Nom : .....

Téléphone : .....

Adresse : .....

**Caractéristiques de l'existant :**

Existe-t-il un dispositif d'assainissement sur la parcelle ?  OUI  NON

Si oui sera-t-il en partie conservé ?  OUI  NON

Détails des éléments qui seront conservés : .....

.....

.....

**Locaux/habitations concernées :**

**- Bâtiment d'habitation :**

Type de résidence :

Principale  Secondaire  Location  Autre (préciser : .....) )

Nombre de logements raccordés à l'ANC : .....

Nombre de pièces principales\* total : .....

*\*Au sens de l'article R111-1-1 du Code de la Construction de l'Habitation, les « pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au séjour et au sommeil (salon, chambre, bureau, mezzanine...), par opposition aux « pièces de services » (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.)*

Cas particulier : si le dimensionnement retenu est différent de la règle de base (où le nombre de pièces principales est égal au nombre d'Equivalents Habitants EH), quel est le nombre d'EH retenu ? ..... EH

*NB : le cas échéant, une étude particulière devra obligatoirement être fournie.*

**- Autres types de locaux :**

**Si ce contrôle ne concerne pas seulement une habitation, mais également des locaux commerciaux, hôtels, ensemble immobiliers regroupés, sanitaires isolés, etc...**

Quels sont les types de locaux desservis par l'installation ?

.....

.....

.....

Quelle est la capacité d'accueil de l'immeuble ou nombre d'usagers permanent ? ..... personnes

Quel est le nombre d'Equivalents-Habitants retenu (si connu) ? ..... EH

*NB : l'étude de définition de filière associée à ce dimensionnement devra obligatoirement être fournie.*

## MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Adduction publique

Alimentation privée - Merci de préciser par quel moyen (puits privé, forage, source etc.) :  
.....

Présence d'un captage d'eau (prélèvement, puits, forage) proche de l'ANC projeté ?  OUI  NON

Si oui : - l'ouvrage est-il déclaré ?  OUI  NON

- L'eau est-elle utilisée pour la consommation humaine ?  OUI  NON

- L'eau est-elle utilisée pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine ?  
 OUI  NON

- La distance entre le captage et l'installation prévue est-elle supérieure à 35 mètres ?  
 OUI  NON

## CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Surface totale : ..... m<sup>2</sup> Surface disponible pour l'installation : ..... m<sup>2</sup>

Pente existante :  ≤5%  de 5 à 10%  >10%

Situation par rapport au zonage du Plan de Prévention des Risques (PPR) ou aux risques naturels :  
.....

Les eaux pluviales seront-elles bien évacuées indépendamment des eaux usées ?  OUI  NON

NB : si non, une séparation devra obligatoirement être mise en œuvre

## CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION D'ANC PROJETEE

**Filière classique** : Volume de la fosse toutes eaux : ..... L

Equipements supplémentaires prévus :  
 Bac à graisse  Pompe de relevage  Autres : .....

Traitement :

Lit d'épandage  Tranchées d'épandage

Lit filtrant vertical drainé  Lit filtrant vertical non drainé

Lit filtrant sur massif de zéolithe  Lit filtrant à flux horizontal

Tertre d'infiltration

Dimensionnement du traitement choisi (surface de traitement ou nombre/longueur des drains) :  
.....

**Filière agréée** :

Type de filière agréé :  
 Filtre compact  Phytoépuration/Filtre planté  Microstation à culture libre

Microstation à culture fixée  Autre : .....

Marque et modèle du dispositif agréé : .....

Numéro d'agrément : .....

Capacité de traitement : ..... EH

Evacuation des eaux usées traitées :

Par infiltration dans le sol en place :

Tranchées d'infiltration : longueur total ..... m , soit ..... tranchée(s) x ..... m  
 Lit d'infiltration : surface : ..... m<sup>2</sup>

Par rejet vers le milieu hydraulique superficiel :  
Autorisation du gestionnaire du milieu récepteur :  OUI  NON

Gestionnaire du milieu récepteur : .....

## PIECES A JOINDRE AU PRESENT DOSSIER TECHNIQUE

- Etude de sol
- Copie de l'Etude de définition, de dimensionnement et d'implantation de filière (si réalisée)
- Si l'étude de définition de dimensionnement et d'implantation de filière n'a pas été réalisée :
  - \*Plan de situation au 1/25 000
  - \*Plan de masse au 1/500 ou 1/200 avec l'immeuble et la filière ANC projetée à l'échelle
  - \*Plan d'implantation de la filière choisie (dont plan de coupe avec points de niveau)
- Le cas échéant, accord du gestionnaire/propriétaire du milieu hydraulique (dans le cas du rejet direct dans le milieu superficiel).

## ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE

Le propriétaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts.

En outre il s'engage :

- A informer le SPANC de toute modification de son projet ;
- A ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'accord du SPANC ;
- A informer le SPANC avant le début des travaux d'assainissement selon les modalités précisées dans le règlement du SPANC ;
- A ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux ;
- A procéder à la réception des travaux et à communiquer le procès-verbal au SPANC.
- Dans le cas où le propriétaire réalise lui-même les travaux, une attestation sur l'honneur confirmant le respect des règles de l'art devra être transmise au SPANC
- A ne pas évacuer les eaux pluviales dans le système d'assainissement ;
- A assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis relatif à l'agrément publié au JO le cas échéant (filières agréées) ;
- A s'acquitter de la redevance prévue dans le règlement de service du SPANC

Fait à : ....., le .....

Signature :

### **Protection des données personnelles**

La Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance traite les données recueillies dans ce formulaire. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous au règlement du service public d'assainissement non collectif (SPANC).

## CONCLUSION DU SPANC SUR LE PROJET D'ANC

CADRE RESERVE AU SPANC
Numéro de dossier SPANC : Date du contrôle de la conception : Numéro de parcelle : Nature du projet : <input type="checkbox"/> Logement neuf <input type="checkbox"/> Réhabilitation <input type="checkbox"/> Autre : Ouvrage d'ANC retenu : Dimensionnement : Destination des eaux traitées si filière agréée :  <input type="checkbox"/> Projet conforme à la réglementation en vigueur  <input type="checkbox"/> Projet non conforme à la réglementation en vigueur  Modifications à réaliser/ Commentaires :

Fait à : **La Bâtie-Neuve**, le

Nom et prénom du représentant de l'autorité compétente :

Qualité :

Signature :